

# PROGRAMME DE FORMATION

## Assistant Familial

### Public concerné :

Sur l'ancien programme voici ce qui était noté Personne ayant obtenu un agrément du Conseil Départemental

### Prérequis :

- Être titulaire d'un agrément délivré par le Conseil Départemental
- Avoir effectué un stage de 100h préparatoire à l'accueil de l'enfant organisé par l'employeur

### Objectifs :

- Analyser les situations, organiser son activité et développer l'aptitude à la résolution de problèmes,
- Accueillir et intégrer un enfant dans sa famille, favoriser son développement global et travailler en collaboration avec les autres intervenants,
- Accompagner l'enfant dans les actes de la vie quotidienne, contribuer à son insertion sociale, scolaire ou professionnelle, maintenir et/ou construire des liens entre l'enfant et sa famille,
- Instaurer un climat d'écoute, de confiance mutuelle propice à la verbalisation des difficultés, la gestion des conflits d'autorité puis transmettre aux autres professionnels.

### Durée de l'action :

**2 ans soit 420 heures** de formation théorique

### Modalités d'accès :

- Avoir obtenu l'agrément du Conseil Départemental

### Délais d'accès :

- Selon les directives du Conseil Départemental

### Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

HETIS Draguignan – accessible aux personnes en situation de handicap

### Encadrement :

L'équipe pédagogique est composée d'une responsable du département, d'une coordinatrice et de 6 formateurs permanents titulaires de doctorat en anthropologie et linguistiques, Master 2 en ingénierie et conseil en formation et sociologie. Ils ont tous une expérience professionnelle dans le champ du social, médico-social et petite enfance et bénéficient régulièrement d'une actualisation de leurs compétences. Cette équipe est complétée par de nombreux formateurs occasionnels issus de terrain professionnel et/ou de l'Université.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

## Moyens pédagogiques :

**Nice** : HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes et d'un amphi de 120 places.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire.

De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

**Draguignan** : HETIS dispose de 7 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 30 personnes. Trois salles sont équipées de matériel vidéo (vidéo projecteur + accès internet) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 15 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Ils disposent aussi d'un CRD sur le site de l'INSPE de Draguignan, avec une centaine d'ouvrages et de revue, ainsi que d'un espace littérature enfantine, 2 postes informatiques et une photocopieuse.

**PSH** : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

## Méthode pédagogique :

Le projet de l'école est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)
- E-learning

## Contenu :

- **Domaine de formation n°1** « *Accompagnement éducatif, affectif, social et prise en compte et droits fondamentaux de l'enfant/du jeune* » : **150 heures** de formation théorique
- **Domaine de formation n°2** « *Accompagnement de l'enfant/du jeune dans ses relations avec son cercle élargi* » : **95 heures** de formation théorique
- **Domaine de formation n°3** « *La place de l'enfant/du jeune au sein de sa famille d'accueil : de son arrivée à son départ* » : **100 heures** de formation théorique
- **Domaine de formation n°4** « *Le contexte d'intervention de l'assistant familial et travail en équipe pluriprofessionnelle* » : **75 heures** de formation théorique

## Modalités d'Accompagnement, de Suivi et d'Évaluation E-learning :

Les personnes en charge de l'accompagnement pédagogique et technique disposent des compétences suivantes :

- Formateurs : compétences pédagogiques et assistances techniques
- Responsable Innovation et Digitalisation : compétences techniques

## Modalité d'assistance du stagiaire :

L'assistance technique est réalisée par mail à l'adresse : [innovation@hetis.fr](mailto:innovation@hetis.fr). Cette assistance est active du lundi au vendredi de 9h à 17h.

## Délais d'assistance :

Les demandes formulées par email sont traitées sous un délai maximum de 48h ouvrées.

## Travaux demandés et temps estimé :

Dans le cadre de la formation, divers travaux peuvent être réalisés (exercices, cas pratiques, quiz, dossiers à rendre, cours, ...), une consigne est fournie et le temps estimé est indiqué pour chaque parcours E-learning.

## Modalités de suivi et d'évaluation des formations e-learning :

Le suivi des formations est assuré à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- Un taux de progression individuel permettant de mesurer l'avancement global de chaque apprenant.
- Un suivi détaillé des connexions, incluant le temps passé sur chaque module ou séquence, ainsi que le temps total cumulé de formation.

L'évaluation des acquis et du suivi de la formation s'appuie sur différents supports pédagogiques, tels que :

- Des exercices pratiques sous formes de QCM, de cas pratiques, d'images interactives.
- Des exercices corrigés par l'intelligence artificielle (IA).
- Une évaluation finale.

### Justificatifs de réalisation :

Les éléments suivants permettent d'attester de la réalisation des travaux :

- Enregistrement des connexions à la plateforme.
- Suivi des temps de connexion.
- Historique des modules réalisés / validés.
- Rendus des travaux.

À l'issue de la formation, les apprenants reçoivent un certificat d'achèvement attestant du suivi complet du parcours pédagogique.

### Suivi de l'action, accompagnement et assistance :

Toutes les actions d'accompagnement sont tracées par mail.

### Modalités d'évaluation :

- **Bloc de compétences n°1** « *Accompagnement éducatif, affectif, social et prise en compte des besoins et droits fondamentaux de l'enfant/du jeune* » :  
L'épreuve de certification du Bloc 1, organisée par la DREETS porte sur la rédaction d'un dossier de pratique professionnelle entre 12 et 15 pages suivie d'une soutenance orale.

L'épreuve donne lieu à une note écrite et une note orale coef. 1

- **Bloc de compétences n°2** « *Accompagnement de l'enfant/du jeune dans ses relations avec son cercle familial élargi* »  
L'épreuve de certification du Bloc 2 consiste en la présentation orale d'une situation portant sur l'enfant/le jeune et sa famille. La situation doit être explicitée par un support écrit (2 à 3 pages) non noté.

L'épreuve orale, organisée par HETIS, dure 30 minutes, dont 10 minutes de présentation et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs. Elle donne lieu à une note de coefficient 1.

- **Bloc de compétences n°3** « *La place de l'enfant/du jeune au sein de sa famille d'accueil : de son arrivée à son départ* » :  
L'épreuve de certification du Bloc 3 consiste à une épreuve écrite, étude de cas sous forme de réponses à des questions ouvertes.

L'épreuve écrite, organisée par HETIS, dure 2 heures. Elle donne lieu à une note de coefficient 1.

- **Bloc de compétence n° 4** « *Le contexte d'intervention de l'assistant familial et travail en équipe pluriprofessionnelle* »

L'épreuve de certification du Bloc 4 est une soutenance orale portant sur un écrit professionnel, validé/confirmé auparavant par l'employeur. L'épreuve orale, organisée par HETIS, dure 40 minutes dont 10 minutes de présentation et 30 minutes d'échanges avec les examinateurs. Elle donne lieu à une note de coefficient 1.

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation (délégation de certification) ou par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

Les étudiants doivent valider l'ensemble des blocs afin d'obtenir le Diplôme d'Etat, délivré par la DREETS.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des blocs validés et peut représenter l'année suivante les blocs manquants. Chaque bloc n'a pas de durée de validité, il est acquis à vie

#### **Sanction :**

Diplôme d'Etat d'Assistant Familial ainsi qu'une attestation de fin de formation.

#### **Coût :**

Entretien de positionnement 80 €  
Coût de la formation par personne. 5 880 €

#### **Contact :**

Mail : [info@hetis.fr](mailto:info@hetis.fr)  
Téléphone : 04 92 07 77 97